

**Association des Amis
du Parc naturel régional des Ardennes**

Siège : 91, Place de Launet – 08170 HARGNIES

Président : **Stanislas WIATR**

06 44 89 03 14

stanislas.wiatr@orange.fr

HARGNIES, le 09 juillet 2014

Enquête publique A 304

Avis des Amis du Parc naturel régional des Ardennes

L'Association des Amis du Parc, créée à l'initiative du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional des Ardennes, rassemble les associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans sa charte.

Par ses actions, elle contribue à la réalisation des missions du Parc, en y associant habitants et usagers.

Dans le cadre de l'enquête publique ouverte sur l'A 304, s'agissant des mesures compensatoires :

1. Les amis du Parc se rangent à l'expertise et à l'avis formulé notamment par deux de ses membres, l'Association Nature et Avenir, sise à RETHEL et la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, sise à CHARLEVILLE-MEZIERES (qui chacune de leur côté ont fait part de leurs observations).

2. Ils mettent l'accent notamment sur le point 6 (page 3) des observations de Nature et Avenir, qui préconise l'instauration d'un dialogue entre les différents acteurs.

- ◆ Ce dialogue, bien au delà du formalisme des consultations obligatoires, aurait toute sa place dans ce lieu privilégié d'échange que se doit d'être un parc naturel.

- ◆ Installé dans la durée, il permettrait en outre, d'évaluer, avec le concours du comité scientifique prévu dans l'organisation du Parc, la pertinence des mesures de compensation prises.

- ◆ Peut-être ce travail commun pourrait-il également servir à améliorer – en amont – les mesures d'évitement et de réduction souhaitables dans des cas de figure analogues.

Stanislas WIATR



Président de l'Association des Amis du Parc naturel régional des Ardennes